

FICHE DOCUMENTAIRE IFM n° 5-24

L'Union pour la Méditerranée a-t-elle un avenir ?

-0-

« Jamais et nulle part, dans une aire aussi restreinte et dans un intervalle de temps si bref, une telle fermentation des esprits, une telle production de richesse n'a pu être observée ».
Paul Valéry, à propos de la Méditerranée



La mosaïque méditerranéenne

Rappels

L'Union pour la Méditerranée (UpM) s'est fixé pour but de promouvoir l'intégration économique et les réformes démocratiques dans seize pays voisins situés au sud de l'Union Européenne (UE), en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Créée en juillet 2008, elle devait redonner de l'élan aux accords de coopération, dits "Processus de Barcelone", lancés en novembre 1995.

L'UpM réunit les 27 États membres de l'UE et 16 pays méditerranéens partenaires¹ : Albanie, Algérie, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie et Turquie. Elle se proposait de concrétiser les relations avec l'UE par la mise en place de nouveaux projets régionaux dans des domaines aussi divers que l'économie, l'environnement, l'énergie, la santé, la migration et la culture.

L'héritage du Processus de Barcelone

Paix et culture étaient au programme en 1995 dans le cadre d'un partenariat privilégié entre l'Europe et dix pays méditerranéens (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie et Turquie). Le projet, appelé aussi Euromed, affichait la volonté d'organiser un dialogue Nord-Sud dépassant l'échec de tentatives d'intégration régionale comme l'Union du Maghreb Arabe. Mais le processus, qui va se heurter rapidement aux difficultés induites par les conflits larvés à Chypre et en Palestine qui empoisonnent le théâtre, va s'enliser progressivement.

En 2008, alors que la France est à la présidence de l'UE, Nicolas Sarkozy va reprendre le discours sur l'idéal de paix et le mélange des cultures, mais le contexte géostratégique a évolué avec les nouvelles priorités que sont l'immigration et la lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, paix et culture ne masquent plus la vraie préoccupation de l'Europe, à savoir la promotion de l'économie sous toutes ses formes. Et bien entendu le discours officiel prône « *la volonté politique de transformer la Méditerranée en un espace de paix, de démocratie, de coopération et de prospérité* ».

La situation actuelle

Quatre années plus tard, il faut se rendre à l'évidence, ce projet ambitieux du Président Sarkozy est un échec. L'UpM, après un départ manqué face à l'intransigeance de notre voisin allemand et aux dissensions internes à l'UE, malgré la mise en place de structures de gouvernance en 2010, n'a jamais atteint un rythme de croisière, faute notamment de trouver un terrain d'entente sur la question israélo-palestinienne ou encore sur le différent entre Maroc et Mauritanie.

Les chocs successifs des révolutions du « printemps arabe » ont changé la donne. L'UpM s'était faite avec l'Égypte de Moubarak, la Tunisie de Ben Ali ou encore la Syrie de Bachar-el-Assad, autant de dirigeants reconnus comme dictateurs, destitués depuis ou en voie de l'être. La société civile, dans ces pays au moins, n'avait pas eu à l'époque voix au chapitre et il faut sans doute y chercher la faille qui a conduit à l'échec.

Faut-il en conséquence repenser la forme de l'union, sa gouvernance ? Et auparavant ne faut-il pas se demander s'il existe véritablement une identité méditerranéenne ? Quoiqu'il en soit l'UpM est à la croisée des chemins : soit en digne héritière de l'UE elle continue à faire d'un libre échange libéral son objectif non avoué, ce qui devrait la condamner à terme, soit les États s'accordent à lui redonner vie.

Les réalisations

L'intégration entre les différents pays membres de l'UpM devait se faire au travers de six projets majeurs définis au sommet de Paris en juillet 2008 :

- Dépolluer la Méditerranée ;
- Créer des autoroutes de la mer pour prolonger les autoroutes terrestres ;
- Assurer la sécurité civile des populations ;
- Développer un plan solaire méditerranéen ;
- Créer une université euro-méditerranéenne (EMUNI) avec son siège en Slovénie, chargée d'harmoniser les programmes ;
- Lancer une initiative de développement des entreprises à destination des PME.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

- La dépollution de la mer et la création d'autoroutes de la mer sont des projets coûteux et à long terme pour lesquels les budgets actuels sont insuffisants.
- La sécurité civile reste une affaire délicate à mettre en œuvre sur les rives méditerranéennes, au sud et à l'est...
- Le plan solaire connaît un début de réalisation et devrait continuer à se développer.
- EMUNI fonctionne en université pour des étudiants avancés.
- Le renforcement des aides financières aux PME est aussi affaire de budget.

Une nouvelle politique

Avec le Président Hollande on assiste à une rupture dans la forme de gestion du dossier, lequel ne sera plus suivi par l'Elysée mais par le Quai d'Orsay. Cette décision, qui fait du devenir de l'UpM une question de politique étrangère, laquelle devient l'« UpM des projets », devrait lui donner une image plus opérationnelle, moins politique voire moins abstraite, qui l'éloigne en fait de sa vocation politico-stratégique originelle.

L'UpM devrait donc s'impliquer dans les grands chantiers transversaux, comme l'autoroute de la mer vers le Maghreb ou le plan solaire méditerranéen, sans pour autant abandonner les projets à caractère stratégique, comme le traitement de l'eau de mer dans la bande de Gaza.

En juillet 2012, François Hollande recevait le président de la République Tunisienne Moncef Marzouki et affirmait sa volonté de « *rouvrir d'une autre manière que par le passé le dialogue entre l'Europe et la Méditerranée* », à travers notamment des projets culturels et des échanges universitaires. Serait-ce une façon de déléguer aux artistes et aux intellectuels ce que les politiques n'ont pas su faire ?

Plus récemment, en décembre, dans une lettre de mission adressée à Michel Vauzelle, président de la Région PACA, le Président rappelait que « *la complexité des dynamiques à l'œuvre dans l'espace méditerranéen appelle une approche renouvelée* » et qu'il souhaitait promouvoir « *une Méditerranée des projets dans le cadre d'une démarche à la fois ambitieuse et pragmatique, d'abord orientée vers la définition d'intérêts communs et la mise en œuvre de chantiers bénéfiques aux populations des deux rives* ».

Une autre voie ?

La nouvelle équipe gouvernante se doit d'intégrer la situation d'un monde arabe parcouru, de la Tunisie à la Syrie, par un souffle démocratique, certes fragile, sur la rive sud de la Méditerranée. Même s'il s'agit d'un mouvement caractérisé par la diversité des situations nationales, animé par des soulèvements populaires sans assise idéologique et dont les issues demeurent incertaines. Le nouveau président français, issu de la gauche, ne peut à l'évidence

ignorer une dynamique politique par laquelle des pays du sud méditerranéen ont pris conscience de leur souveraineté et des bienfaits du principe démocratique.

Peut-être faut-il repenser les fondamentaux d'une coopération entre le Nord et le Sud méditerranéens et partant ceux de l'UpM. Une démarche d'intégration méditerranéenne pourrait s'inscrire dans le sens des aspirations démocratiques des nations arabes dans une logique de co-développement. Mais on s'éloignerait alors des principes fondateurs de l'UpM et de l'idée d'une union des deux rives, pour envisager un pacte de coopération et de solidarité limité aux Etats des deux rives de la Méditerranée, fondé sur des valeurs et principes communs.

Peut-être serait-ce aussi l'occasion de faire table rase des hantises sécuritaire et migratoire² pour s'attaquer à un projet d'intégration d'un espace euro-méditerranéen dont les quelques 400 millions d'individus qui le composent sont plus qu'ailleurs liés par une communauté de destin.

Mare nostrum quand tu nous tiens !

En forme de conclusion

L'UE a mis un demi-siècle à se construire à 27 pays membres. On ne peut qu'espérer que la nécessaire période transitoire par laquelle l'UpM doit passer n'en est, après tout, qu'à sa phase initiale qui, si elle ne devait avoir pour résultat immédiat qu'une ouverture entre riverains, serait déjà un succès. Le gouvernement en place vient, en matière d'organisation, d'entamer une nouvelle phase de notre approche méditerranéenne (nota 3).

*

* *

Nota 1 – La Libye avait refusé d'adhérer, officiellement à cause de la présence de l'Etat d'Israël.

Nota 2 – Les flux migratoires dépendent très largement du sous-développement des régions défavorisées de la rive sud de la Méditerranée et des inégalités de niveau de vie qui en résultent.

Nota 3 – Le décret n° 2013-13 du 7 janvier 2013 annule le décret n° 2008-1188 du 14 novembre 2008 portant création de la mission interministérielle de l'Union pour la Méditerranée et crée la fonction de délégué interministériel à la Méditerranée dont il précise les missions :

- Le délégué est placé sous l'autorité du Premier Ministre ;
- Il anime et coordonne les actions mises en œuvre ans le cadre de la politique de la France en direction de la rive sud de la méditerranée ;
- Il s'appuie pour ce faire sur les services et organismes placé sous l'autorité du Ministre des Affaires Etrangères.

-0-

NDR – Le lecteur averti aura sans doute quelques difficultés à trouver un côté « maritime » au contenu de cette fiche, mais tous ceux qui vivent le maritime au quotidien, qui pensent « maritime » ou qui s'y intéressent seront sûrement d'accord pour convenir qu'en soi un sujet méditerranéen, quel qu'il soit, a nécessairement une consonance maritime. C'est à ce titre que nous proposons cette fiche à nos lecteurs, étant entendu que les citoyens riverains de cette mer que nous sommes ne peuvent être insensibles à son avenir et aux espoirs, comme aux dangers, qu'elle porte en elle.